



ECOTAXE ECOMOUV Ô TEMPS SUSPENDS TON VOL

La Fédération UNSA Finances et le Syndicat UNSA Douanes prennent acte de la décision du gouvernement de suspendre la mise en oeuvre de l'écotaxe prévue au 1er janvier 2014. Au delà de la décision conjoncturelle, notre Fédération UNSA Finances et le syndicat UNSA Douane s'interrogent sur l'impact qu'aura une telle décision sur les services de la Douane chargés de mettre en oeuvre cette nouvelle taxe.

Dès l'annonce de la création de cette écotaxe, l'UNSA Finances et l'UNSA Douanes, sans remettre en cause la légitimité de cette mesure, ont dénoncé le montage financier visant à confier à une société privée ECOMOUV la gestion de cette taxe.

Ce choix de confier au privé la perception d'une taxe était un choix dogmatique du précédent gouvernement Fillon. La Fédération UNSA Finances et le syndicat UNSA Douanes ont dès le début revendiqué que la Direction générale des Douanes perçoive cette taxe, l'aspect logistique d'installation et d'entretien des portiques pouvant être confiée au privé.

En effet l'administration a un coût de perception égal à environ 2% des sommes perçues alors qu'Ecomouv se situe à 25%;

La Douane qui n'a cessé de parler ces dernières années de recentrer l'action de son personnel sur son coeur de métier pour justifier les restructurations a tout à coup décidé de confier au privé une mission régalienne.

Maintenant que la rumeur bruisse d'une régionalisation de la taxe, on s'avance droit vers un retour de la Ferme Générale.

Au final cette taxe coûte plus actuellement au budget de l'Etat qu'elle ne rapporte s'il fallait in fine rembourser à Ecomouv ses investissements qui s'ajouteraient au manque à gagner d'une taxe estimée à 1 milliard d'euros.

Et que dire du personnel douanier affecté au service Ecotaxe qui d'ores et déjà doit s'inquiéter pour son avenir.

L'UNSA Finances et l'UNSA Douanes exigent que la DGDDI communique sur ce sujet auprès de son personnel.

Il serait temps de réfléchir à deux fois avant de recommencer ce genre d'opération.

UNSA-DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – **Portables** : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

